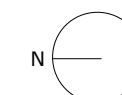
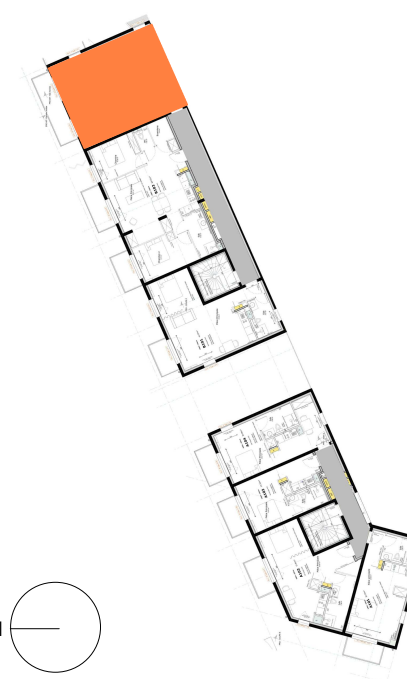


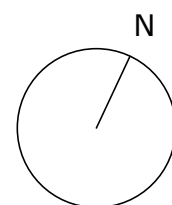
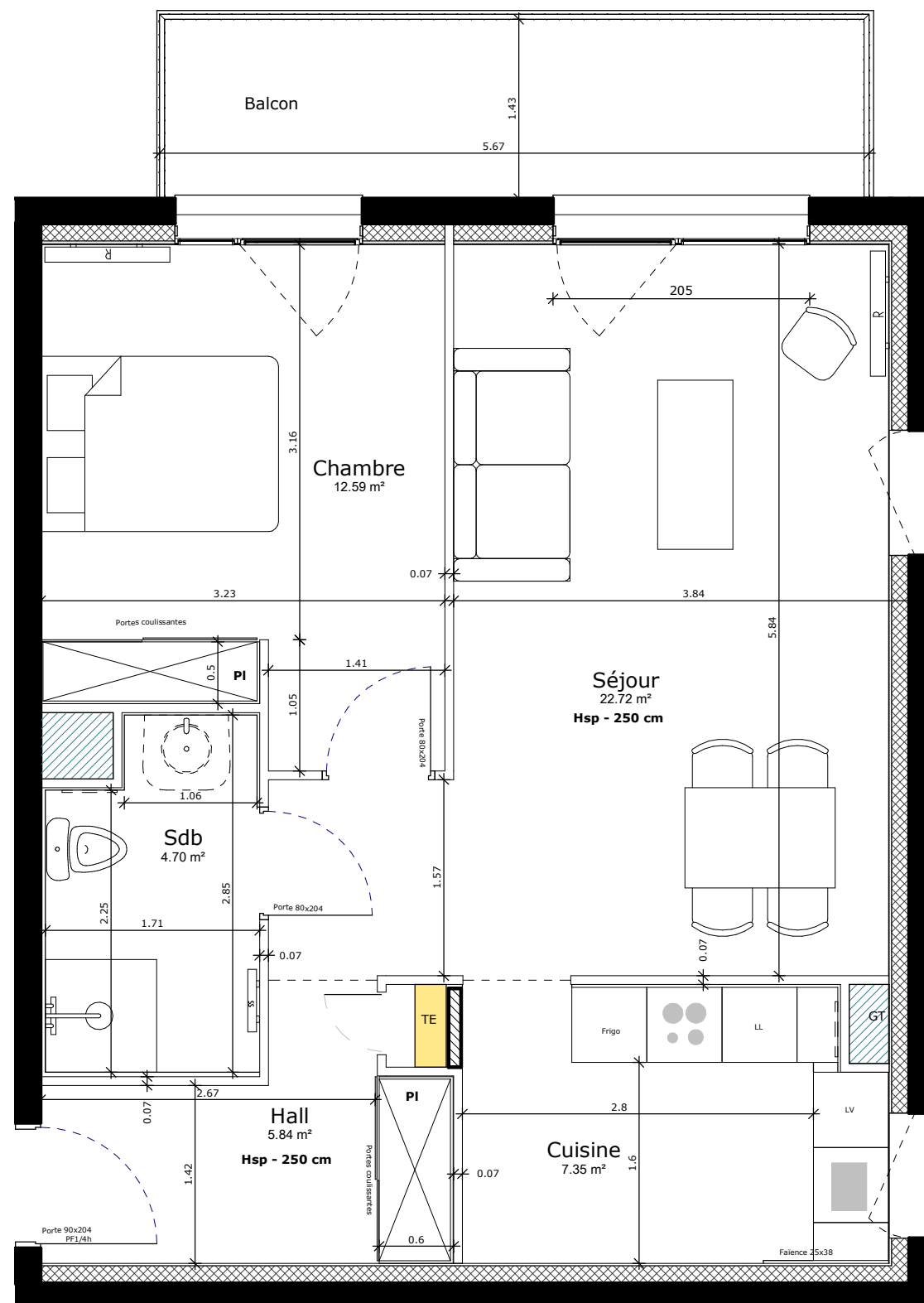
REPERAGE



**B103**

Séjour	22.72 m <sup>2</sup>
Chambre	12.59 m <sup>2</sup>
Cuisine	7.35 m <sup>2</sup>
Hall	5.84 m <sup>2</sup>
Sdb	4.70 m <sup>2</sup>
Total surface habitable	53.19 m <sup>2</sup>
Balcon	7.70m <sup>2</sup>

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement. La hauteur sous plafond, soffites, retombées de poutre, canalisations et dévotions, ne saurait être inférieure à 2m.10m, sauf pour les appartements situés sous comble. Ces éléments ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour raisons techniques. Les éléments de cuisines et le mobilier sont présentés à titre indicatif et ne sont pas contractuels. Les éventuelles plantations dans les jardins privés ou espaces communs ne sont pas contractuelles.



Echelle : 1/50 sur A3

Echelle : 2 centimètres par mètre

